



Commune de BRIGNANCOURT

Compte rendu du conseil municipal du 8 mars 2018

Séance ordinaire

Présidence Monsieur Sylvain Carlucci, Maire.

Conseillers présents:

Mmes Carolyn Béchet, Odile Jude, Sandrine Lemaître.

Mrs Fabrice Bordeau, Laurent Butteau, Michel Crespin, Alain Lachaise, Bernard Zeiger.

Absents excusés :

Mme Patricia Croizé (pouvoir donné à M. le Maire ; M. Jean-Claude Rolland (pouvoir donné à Mme Carolyn Béchet)

Secrétaire de séance :

Mme Odile Jude

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du dernier conseil
- Point sur l'école de Brignancourt
- Point sur le Clos Saint Hubert (commercialisation, avancement des travaux)
- Eglise (Dossier subvention)
- Modification du PLU (Usine Raclot)
- SDA (avancement)
- Règlement du cimetière
- Questions diverses

Début de la séance 20h30.

- **Approbation du compte rendu du conseil du 20 décembre 2017**

Différée.

- **Point sur l'école de Brignancourt**

Intervention de Mme Jude :

La situation s'est stabilisée depuis le départ du petit enfant handicapé (placé à présent dans un établissement spécialisé à Marines). Les cours se déroulent de façon plus sereine.

A signaler :

- Un parent d'élève de Santeuil a fait bénéficier l'école d'un don d'une entreprise pour l'achat de matériel sportif (ballons, panier de basket), nous l'en remercions.
- Achat d'un lecteur CD en remplacement d'un vieux lecteur défectueux.
- Achat de petit matériel pour la confection d'un écran de projection pour le vidéoprojecteur (cadre réalisé par M. Michel Crespin et toile fixée par M. Patrice Jude).
- Achat futur d'un vidéoprojecteur avec enceinte sono (environ 600 €)
- Projets de sorties à Biotropica (serre zoologique en Normandie avec visite et atelier pédagogique) et au Théâtre de l'Usine (représentations de danse).

- Projet de second bâtiment pour l'école : la construction d'un second bâtiment semble préférable à la location d'un préfabriqué. Il est envisagé d'agrandir le local pédagogique.
- Effectif pour la rentrée 2018 : La population scolaire est stable, le nombre de 4 classes est maintenu sur le RPI pour la rentrée scolaire de septembre 2018 (école de Santeuil : 3 classes et école de Brignancourt 1 classe, chaque classe comprend deux niveaux).

- **Point sur le Clos Saint Hubert** (commercialisation, avancement des travaux)

M. le Maire intervient :

Viabilisations : La viabilisation rue de la jeunesse est terminée, et, rue Saint Hubert, l'entreprise Coratel va terminer les installations pour ERDF et Orange (raccordements et mise en place des coffrets), les autres raccordements (eau et tout à l'égout) sont réalisés.

Vente : le lot 1 est vendu et la construction est en cours.

Promesses de vente : les lots 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 9 et 11 sont retenus et les promesses de ventes sont signées pour quelques lots mais nous nous heurtons à la lenteur du notaire pour les signatures.

Réalisations annexes : une étude est en cours avec demande de devis pour la réalisation des piliers de clôture à l'entrée des propriétés et autres aménagements (grillages, haies vives, cours communes et cheminement) à la charge de la commune.

Budget engagé : Deux emprunts sont en cours, 480 0000 € pour l'achat du terrain et 220 000€ pour la viabilisation et tous les aménagements. Ces emprunts seront remboursés au fur et à mesure des ventes de terrains.

- **Eglise**

M. le Maire nous fait lecture du courrier de l'architecte en charge de la réfection du toit.

Montant des travaux : 135 000 € HT

Des demandes de subvention vont être envoyées auprès de la DRAC, du Conseil Départemental et du Conseil Régional.

Une demande de travaux (cerfa 15459*01) devra être déposée à l'UDAP (Architecture et Patrimoine).

- **Usine Raclot** (grand changement)

M. le Maire annonce que l'usine cesse complètement son activité sur Brignancourt dès le 1^{er} août prochain et déménage à Chaumont en Vexin. Le site de l'usine est acheté par un investisseur immobilier.

Le changement d'affectation de Zone Industrielle en Zone Urbaine se fait par simple modification auprès des services de la Préfecture.

Lors d'une réunion qui s'est tenue sur le site de l'usine en présence de l'Architecte des Bâtiments de France, de M. le Maire et de son adjoint M. Fabrice Bordeau, l'investisseur immobilier a présenté son projet d'aménagement de 11 logements dans le moulin et 3 maisons sur l'emplacement de l'usine.

L'Architecte des Bâtiments de France a demandé que l'usine soit démontée et qu'il n'y ait pas de parkings trop visibles à l'entrée de la propriété.

A noter que le PLU a imposé une croissance de 2 à 4 logements par an. Cette contrainte devra être supprimée.

- **Schéma Directeur d'Assainissement** (avancement)

L'étude de notre réseau d'assainissement a été confiée à l'entreprise Setec Hydratec en charge de vérifier l'état de notre réseau Eaux Pluviales et Eaux Usées ainsi que le fonctionnement de notre station d'épuration. Les documents produits par l'entreprise sont consultables en mairie.

Rappelons que le coût de cette opération est de 36 000 €, subventionné à 80% par le Département.

Phase 1 : numérisation de la carte des réseaux EU et EP. Cette phase est terminée et un bilan complet des systèmes d'assainissement et de leur fonctionnement a été présenté lors d'une réunion en mairie le 15/02/2018.

Phase 2 : campagne de mesures avec test à la fumée sur la totalité des réseaux afin de détecter d'éventuelles inversions de branchements Eaux Pluviales et Eaux Usées et inspections nocturnes des réseaux.

Il est noté qu'une nouvelle information auprès des habitants est souhaitable.

M. le Maire nous précise que dans une dizaine d'années notre réseau sera raccordé au SIARP station de Neuville sur Oise.

- **Règlement du cimetière**

Le règlement proposé reste à l'étude pour une approbation ultérieure.

- **Questions diverses**

✓ **Sécurisation et aménagements des routes et carrefours** : Une rencontre a eu lieu avec des représentants du Conseil Départemental/Direction des Routes.

- 1^{ère} réunion à la mairie de Santeuil sur la sécurisation du carrefour Santeuil/Brignancourt (D159 et D51) avec Mme le Maire de Santeuil entourée de conseillers et de M. le Maire de Brignancourt accompagné de M. Bordeaux et Mme Jude. Pour la sortie de Brignancourt un panneau « cédez le passage » sera installé ainsi que des marquages particuliers et peut-être un élargissement du carrefour pour favoriser la visibilité. Ce projet sera réalisé en juin 2018, le budget a été voté par le Conseil Départemental en 2017.

- 2^{ème} réunion à Brignancourt (en présence d'élus de Brignancourt Mrs Carlucci, Bordeaux, Lachaise et Mme Jude). De nombreux Brignancourtois s'inquiètent de la circulation rue Saint Hubert (vitesse excessive de certains véhicules). Le Conseil Départemental peut prendre en charge l'aménagement de chicanes et places de stationnement rue Saint Hubert. Une réduction du carrefour au niveau des propriétés Jude et George est également à envisager.

A la fin des travaux sur le Clos Saint Hubert M. le Maire précise que l'enrobé sera refait, un enrobé phonique serait idéal pour le confort des riverains de la rue Saint Hubert.

✓ **Circulation rue de Chars** : M. le Maire propose de réaliser un « dos d'âne » pour ralentir les véhicules. Cette route est intercommunale et les travaux devront être financés par la CCVC.

- ✓ **Logements communaux :** Ces logements nécessitent de nombreuses interventions pour l'entretien courant (fuites, chaudières, peintures,...). La toiture rue du Moulin a été réparée. Un gros chantier concerne la passerelle desservant les appartements de la ferme ; cette passerelle est à refaire ou à modifier.
- ✓ **Maison du Village :** La chaudière a été remplacée. La Maison du Village est un lieu d'accueil du public, il est important de le sécuriser. Des travaux de mise aux normes électricité, gaz, incendie vont être faits. Une commission de sécurité sera ensuite convoquée.
- ✓ **Problèmes d'un locataire endetté :** un des locataires ne paie pas ses loyers, une procédure d'expulsion est mise en place. De plus, l'appartement n'a pas du tout été entretenu par le locataire et devient insalubre.
- ✓ **Laverie :** il est signalé que cette entreprise rencontre des problèmes financiers et doit actuellement 5800 € à la commune.
- ✓ **Compteurs Linky :** M. Crespin signale recevoir de nombreux appels téléphoniques avec proposition d'installation de compteur électrique Linky. Que penser de telles démarches.
M. le Maire précise que la CCVC va étudier cette question, il est donc conseillé de ne pas donner suite à de telles propositions.
- ✓ **Elagages :** M. Zeiger rappelle que de nombreux propriétaires n'entretiennent pas les arbres et arbustes en bordure de leur propriété et demande qu'un nouveau courrier leur soit adressé : les propriétaires sont assujettis à une servitude d'élagage en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de ladite voie. Ce courrier concernera des propriétaires chemin de la Croix de Fer, rue de Chars, rue de la Viosne et rue des Sources.

La séance est levée à 22h.